

Réorganisation des horaires des messes

Préambule

Le décès du P. Jean Garaud, il y a maintenant quelques semaines, bien évidemment, nous a tous surpris et attristés. Jusqu'au bout, il a servi l'Eglise et notre paroisse avec ses propres passions mais aussi sa disponibilité et sa gentillesse.

Une de ses passions était celle de préparer l'Eglise aux défis d'aujourd'hui et de demain, dans une société en quête de repères et pas toujours réceptive au message de l'Evangile, mais une société qu'il aimait profondément. Si je fais ce préambule, c'est parce que je pense que les nécessaires réorganisations du service pastoral que son brusque décès occasionne ne doivent pas être vues comme la nouvelle catastrophe qui s'abattra sur une paroisse obligée de réduire la voilure, mais comme une occasion de nous réadapter ou de nous relancer autrement.

C'est un vaste chantier qui va au-delà du seul dossier des horaires de messes ou des réattributions des célébrations de mariage qu'il devait assurer : S'il était parmi nous (mais il l'est sûrement de là-haut), Jean ne manquerait pas, comme il l'a souvent fait, d'inciter chacun de nous, chacun de vous à toujours mieux donner de lui-même au service des autres et au service de l'annonce de l'Evangile. Au fond, ne sommes-nous pas renvoyés au cœur de la démarche initiée par notre évêque cette année : inviter nos communautés chrétiennes à développer en leur sein des « équipes fraternelles de foi » dont le rayonnement se fera attractif et missionnaire : c'est tout le sens du rassemblement JEM 2017 du 25 juin prochain auquel nous sommes tous conviés. Et dont il est question dans ce bulletin.

P. Régis

Messes dominicales

L'Equipe d'Animation Paroissiale, en présence du vicaire épiscopal a tenu à revoir le dispositif des horaires de messes en tenant compte des recommandations de notre évêque qui souhaite qu'habituellement un prêtre ne célèbre pas plus d'une messe le dimanche matin (nous sommes 4 nommés sur la paroisse) et que la messe soit régulièrement célébrée au pôle central de vie de la paroisse (chez nous, St Philbert et Legé, distants de 23km).

- Nous avons également remarqué que la **célébration du samedi soir**, dans l'arc géographique central de la paroisse, connaît une bonne participation de tous les points de la paroisse, voire même de la paroisse voisine de St Gabriel sur Maine (Aigrefeuille, Le Bignon, Montbert etc...) : environ 150 personnes.

- Compte tenu du **grand nombre de baptêmes** célébrés (environ 200), notre actuel dispositif qui consiste à célébrer les baptêmes le dimanche à 11h dans les églises où il n'y a pas de messe, ou à St Philbert et Legé pendant la messe, ou encore le samedi matin, donne satisfaction, grâce à l'investissement de l'équipe de préparation aux baptêmes et aux membres des communautés locales impliqués quand il y a baptême chez eux. Evidemment, un des prêtres doit être disponible à 11h...

- Enfin, la **célébration du 5^{ème} dimanche du mois**, permettant à une des huit communautés locales de la paroisse de nous accueillir dans la convivialité et de mettre en valeur tel ou tel aspect de la vie de la paroisse est bien appréciée.

- Conscients de passer de 5 célébrations matinales à 3, nous avons essayé de faire une répartition tenant compte de la géographie et des horaires de messes de localités limitrophes de la paroisse.

Le principe adopté est donc le suivant :

Une messe le samedi soir à 18h30 :

- A St Colomban, le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois
- A la Limouzinière, le 2^{ème} samedi du mois
- A Corcoué, le 4^{ème} samedi du mois.

Une messe le dimanche matin à 9h30 :

- A la Chevrolière, le 1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois
- A Touvois, le 2^{ème} dimanche du mois
- A St Lumine, le 4^{ème} dimanche du mois

Une messe à 11h, les 1°, 2°, 3° et 4° dimanches à St Philbert et Legé

Le 5^{ème} dimanche du mois, une seule messe à 10h30, dans une des huit localités de la paroisse, avec une messe la veille à 18h30, soit à St Colomban, soit à la Limouzinière, soit à Corcoué, en fonction du lieu où se trouvera la messe du dimanche.

Concrètement, chaque trimestre, nous continuerons à joindre à ce bulletin un calendrier avec les dates et lieux des messes ; aux annonces en fin de messe, ces lieux seront également rappelés pour le dimanche suivant.

Conscients qu'il y aura donc moins de messes proposées dans la plupart des localités, des propositions alternatives pourront être organisées localement, si l'équipe d'animation locale le souhaite (**co-voiturage**, ou « **assemblées du Seigneur** » autour de la prière des psaumes, de la Parole de Dieu et de la prière universelle... Pourquoi ne pas aussi mettre en route des « **équipes fraternelles de foi** », comme nous le propose notre évêque ?

Ce dispositif commencera à partir du samedi 11 mars.

Messes de semaine

Les horaires de celles-ci sont légèrement retouchés ; on remarquera aussi qu'il y a donc chaque semaine une proposition dans chaque localité... :

Mardi

- à 9h30 : cure de Legé
- à 18h30 : église de St Philbert

Mercredi

- à 9h30 : St Philbert et St Colomban
- à 16h : Ker Maria (La Limouzinière)

Jeudi

- à 9h30 : St Lumine
- à 10h30 : Foyer St Martin de la Chevrolière

Vendredi :

- à 9h30 : St Philbert
- à 11h15 : maison de retraite St Joseph de Legé et maison « Bon accueil » à Touvois.

Samedi :

- à 10h : hôpital local de Corcoué (messe ou temps de prière)
- à 15h45 : résidence de l'Ile Verte, à St Philbert.

CALENDRIER des messes du 1er au 26 mars 2017

		MARS				
	Samedi soir	Cendres	5	12	19	26
St Colomban	18h30 (samedi)		18h30 le 4		18h30 le 18	
La Limouzinière	18h30 (samedi)	16h Ker Maria		18h30 le 11		
Corcoué	18h30 (samedi)					18h30 le 25
Dimanche						
La Chevrolière	9h30				X	
St Lumine	9h30		X			X
Touvois	9h30			X		
St Philbert	11h00	20h	10h30 A. Décisif	X	X	X
Legé	11h00	18h30	X	X	X	X